

**Aides financières visant à conserver le patrimoine culturel mobile dans d'autres États parties
conformément à la loi fédérale du 20 juin 2003 sur le transfert international des biens culturels
(RS 444.1, LTBC)**

Projets soutenus en 2021

N°	Requérant(e) Lieu du projet	Projet	Priorité	Montant
1	Asien-Orient-Institut, Université de Zurich <i>Suisse</i>	Mise en place d'un atelier sur la restauration et la conservation d'objets historiques en cuir, en fourrure et en peau de poisson des nationalités Daur, Oroqen et Ewenken de Hulun Buir et documentation des techniques artisanales traditionnelles locales.	Accord bilatéral avec la Chine au sens de l'art. 7 LTBC. Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile. Collaboration avec une institution ayant son siège en Suisse.	CHF 99 000
2	Byzantine Museum and Art Gallery of the Archbishop Makarios III Foundation <i>Chypre</i>	Réorganisation de la collection permanente et incorporation dans la collection des biens culturels rapatriés de l'étranger depuis 2013. Installation d'un éclairage moderne et d'un nouveau système de climatisation afin de garantir des conditions idéales pour la conservation et la protection de la collection. Réassemblage de fragments rapatriés des églises de Panagia Kanakaria et du Christ Antiphonetes pour en reformer la composition originale.	Accord bilatéral avec Chypre au sens de l'art. 7 LTBC. Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.	CHF 100 000

3	<p>Ministerio de Cultura del Perú, Zona Arqueológica Caral</p> <p><i>Pérou</i></p>	<p>Mise en œuvre de différentes interventions préventives et curatives pour la sauvegarde des éléments sculpturaux décoratifs et les représentations architecturales miniatures des sites archéologiques de la civilisation Caral (3000 - 1800 av. J.-C.) situés dans les vallées de Supe et Huaura.</p>	<p>Accord bilatéral avec le Pérou au sens de l'art. 7 LTBC.</p> <p>Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.</p>	CHF 100 000
4	<p>Directorate for the Conservation of the Ancient and Modern Monuments</p> <p><i>Grèce</i></p>	<p>Amélioration des conditions d'entreposage du Museum of Greek Folk Musical Instruments Fivos Anoianakis - Centre for Ethnomusicology afin de permettre la conservation à long terme de sa collection d'instruments de musique historiques.</p> <p>Diffusion du savoir-faire acquis lors de la réalisation du projet parmi les professionnels de la conservation par l'organisation d'ateliers de formation (transfert de connaissances).</p>	<p>Accord bilatéral avec la Grèce au sens de l'art. 7 LTBC.</p> <p>Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.</p>	CHF 100 000
5	<p>Museo Nazionale Romano</p> <p><i>Italie</i></p>	<p>Récupération par micro-excavation des éléments de la sépulture funéraire princière d'un chef guerrier datant du 8ème siècle av. C. trouvée dans la nécropole protohistorique Laurentina Acqua Acetosa à Rome ainsi que divers travaux de conservation des découvertes.</p> <p>Inventorisation, documentation des objets archéologiques et étude du développement des sociétés de l'époque orientalisante dans le bassin tyrrhénien et méditerranéen.</p>	<p>Accord bilatéral avec l'Italie au sens de l'art. 7 LTBC.</p> <p>Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.</p>	CHF 98 000

6	<p>Ministerio de Cultura de Colombia</p> <p><i>Colombie</i></p>	<p>Mise en œuvre du Plan de gestion et de protection spéciale (Plan Especial de Manejo y Protección PEMP) du parc archéologique de Facatativá (Cundinamarca), adopté par le ministère de la Culture pour protéger l'intégralité des peintures rupestres tout en valorisant la vocation archéologique et culturelle du site par sa muséalisation.</p> <p>La mise en œuvre du concept PEMP est réalisée par la compilation muséologique des œuvres archéologiques, l'installation d'une signalisation adéquate dans le parc et la création d'un plan de gestion des risques pour la préservation et la protection de l'art rupestre du parc archéologique ainsi que l'amélioration de son accessibilité au public.</p>	<p>Accord bilatéral avec la Colombie au sens de l'art. 7 LTBC.</p> <p>Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.</p>	CHF 94 000
7	<p>Instituto Nacional de Antropología e Historia (INAH)</p> <p><i>Mexique</i></p>	<p>Conservation et restauration d'une série de douze représentations picturales de la vie de San Francisco datant du XVIII^e siècle et situées dans le Templo de San Fernando Rey (Mexico), documentation des matériaux et techniques utilisés ainsi que de l'état de conservation.</p> <p>Organisation de cours et d'ateliers pour sensibiliser le public à l'importance de la conservation du patrimoine culturel.</p>	<p>Accord bilatéral avec le Mexique au sens de l'art. 7 LTBC.</p> <p>Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.</p>	CHF 57 000
8	<p>Soprintendenza Archeologia, Belle Arti e Paesaggio per la città metropolitana di Firenze e le province di Pistoia e Prato</p> <p><i>Italie</i></p>	<p>Recomposition et restauration des objets archéologiques en ivoire présents sous la forme d'environ 10 000 fragments provenant du tumulus étrusque de Montefortini (VII^e siècle avant J.-C.) dans la nécropole de Comeana.</p> <p>Exposition accompagnée d'un catalogue contenant des photos et des descriptions des objets restaurés dans le musée archéologique civique d'Artimino, afin de présenter au public les résultats du projet et de le sensibiliser à la restauration archéologique.</p>	<p>Accord bilatéral avec l'Italie au sens de l'art. 7 LTBC.</p> <p>Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.</p>	CHF 49 000

9	<p>Secretaria de Cultura del Gobierno de Puebla</p> <p><i>Mexique</i></p>	<p>Préservation par la consolidation, stabilisation et la restauration d'une sélection de cinquante objets archéologiques préhispaniques en céramique provenant de cinq musées communautaires situés dans différentes municipalités de la région de Puebla.</p> <p>Lancement d'une campagne de sensibilisation (conférences, ateliers et visites guidées) sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel, organisation d'une exposition des objets archéologiques restaurés dans les cinq musées et publication des résultats du projet.</p>	<p>Accord bilatéral avec le Mexique au sens de l'art. 7 LTBC.</p> <p>Conditions-cadres à long terme pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobile.</p>	CHF 33 000
---	---	--	---	------------